

# Annuaire Santé.fr de l'accessibilité des cabinets

Guide - v.1.0 - Juin 2022

-  **1** Notre démarche
-  2 Présentation du formulaire
-  3 Annuaire : affichage des réponses sur Santé.fr
-  4 Matrice de conversion
-  5 Boite à outils de l'accessibilité
-  6 Contacts et partenaires



75 %<sup>1</sup> des personnes en situation de handicap abandonnent tout ou partie de leurs soins courants et 42 %<sup>2</sup> des personnes en situation de handicap ont le sentiment que l'accès aux soins en général s'est plutôt détérioré depuis 10 ans.

**Pour améliorer l'accès aux soins, construisons l'annuaire national de l'accessibilité des cabinets !**

Pour proposer des solutions de soins à tous les publics, Santé.fr et APF France handicap s'associent autour d'un projet d'annuaire de l'accessibilité des cabinets, à **renseigner par les professionnels de santé** eux-mêmes. Conçu avec associations, ordres et acteurs de l'écosystème santé, rapproché du modèle descriptif du **bâti** développé par la Direction Ministérielle à l'Accessibilité, élargi à la question de l'**équipement** et de la **prise en charge** médicale, il ambitionne de **valoriser l'accessibilité des cabinets par handicap, comme par besoin spécifique**.

Parler la langue des signes française, proposer des visites blanches, disposer d'équipements permettant d'accueillir des patients obèses, pouvoir consulter en italien, avoir équipé ses escaliers et disposé des rampes d'accès... autant d'éléments qui peuvent faire une très grande différence ! Pour décrire tout cela et permettre aux publics concernés de trouver un professionnel qui saura les accueillir, un annuaire national, unique, exhaustif, était nécessaire : construisons-le ensemble.



<sup>1</sup> : ARS Pays de la Loire, Rencontre régionale sur l'accès aux soins des personnes en situation de handicap, juin 2016, Dossier de presse, sur 29 931 répondants

<sup>2</sup> : Enquête Ifop sur un échantillon de 1000 personnes, auprès de citoyens en situation de handicap dans la perspective de l'élection présidentielle et des législatives pour l'Association des Paralysés de France, mars 2017

# La démarche, en quelques mots

## L'annuaire

Cet annuaire...

- ▶ est renseigné par les **PS eux-mêmes, volontairement**
- ▶ permet d'**améliorer l'accès aux soins** de tous en adressant tous les types de besoins
- ▶ **valorise ce qui peut l'être**, du bâti à la prise en charge
- ▶ est à **renseigner dès maintenant**, pour une ouverture au 4<sup>e</sup> trimestre 2022 sur Santé.fr et diffusion simultanée en open data

## Le formulaire

Pour apparaître dans l'annuaire, il suffit de renseigner un formulaire qui...

- ▶ est **sécurisé** par accès Pro Santé Connect (CPS/e-CPS)
- ▶ ne contient **aucune question obligatoire**
- ▶ se complète **en 5 à 10 minutes**
- ▶ est **accessible** directement à l'adresse [sante.fr/professionnel/connexion](https://sante.fr/professionnel/connexion)

## Les publics concernés

- ▶ Handicap moteur : fauteuil roulant, marche difficile
- ▶ Handicap visuel : malvoyant, aveugle
- ▶ Déficience auditive
- ▶ Déficience intellectuelle
- ▶ TSA
- ▶ Handicap psychique
- ▶ Obésité
- ▶ Publics d'origine étrangère, ne parlant pas ou peu français

Participer à la constitution de cet annuaire **n'est pas une obligation** et il n'est **pas nécessaire de renseigner toutes les questions** du formulaire.

Il ne s'agit **ni d'une contrainte légale ni d'un contrôle** mais d'un projet visant à identifier des solutions pour tous les publics à besoin spécifique.

Les données seront ouvertes au grand public au quatrième trimestre 2022.

**Annuaire Santé.fr de l'accessibilité des cabinets : améliorons l'accès aux soins pour tous !**

# Vous êtes...



## ... Professionnel de santé

**La suite de ce document est pour vous !** Vous y retrouverez notamment des explications sur la démarche, le formulaire de recueil des données et la façon dont vos réponses sont traduites.

Pour **accéder et renseigner le formulaire accessibilité** dès maintenant :  
[sante.fr/professionnel/connexion](https://sante.fr/professionnel/connexion)



## ... Utilisateur de l'annuaire

**Patiencez ! Nous en sommes au recueil de l'information** auprès des professionnels : l'annuaire proprement dit sera ouvert au dernier trimestre 2022.



## ... Représentants de professionnels, institutions, presse, partenaires

**Relayez ! Pour que ce projet fonctionne, nous avons besoin du soutien de tous.** Des outils de communication sont disponibles à l'adresse [sante.fr/annuaire-accessibilite-pro-communication](https://sante.fr/annuaire-accessibilite-pro-communication)

- 1 Notre démarche
- 2 **Présentation du formulaire**
- 3 Annuaire : affichage des réponses sur Santé.fr
- 4 Matrice de conversion
- 5 Boite à outils de l'accessibilité
- 6 Contacts et partenaires

# Le formulaire, en quelques mots

## Décrire l'accessibilité, depuis l'extérieur du bâtiment jusqu'à la prise en charge

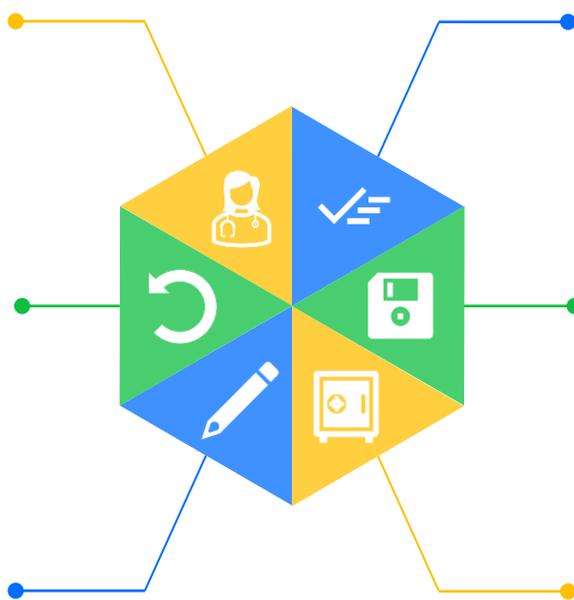
Le formulaire permet de décrire l'accessibilité de votre cabinet **depuis l'extérieur du bâtiment jusqu'à la prise en charge** de vos patients. Une **dizaine de minutes** suffisent pour renseigner le formulaire.

## Vous vous êtes trompés dans l'une de vos réponses ?

Il vous est possible de revenir à la question précédente pour **modifier votre réponse**.

## Vous gardez la main sur vos informations !

Dans tous les cas, vous **gardez la main sur l'information** **rendue publique** et pouvez choisir à tout moment de la **dépublier**. En fin de formulaire, il vous est possible de télécharger une fiche récapitulative du renseignement du formulaire.



## Vous ne souhaitez pas répondre à une question ?

Aucune question n'est obligatoire, il vous est possible de **passer à la question suivante à tout moment**. Vous pouvez également nous signaler une erreur en cliquant sur « J'ai un problème avec cette question ».

## Vous avez commencé le questionnaire mais n'avez pas le temps d'aller au bout ?

Toutes vos réponses sont enregistrées au fur et à mesure que vous les renseignez, vous pouvez donc **quitter le formulaire à tout moment pour y revenir plus tard**.

## Vos informations sont sécurisées

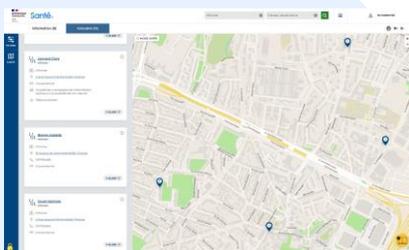
Le formulaire Santé.fr de l'accessibilité des cabinets est accessible via la **connexion Pro Santé Connect avec une carte CPS ou e-CPS**. Un mode opératoire pour vous accompagner dans la connexion à Pro Santé Connect est disponible ici.



# Où vont les données collectées ?

A partir de l'ouverture de l'annuaire au grand public, d'ici au dernier trimestre 2022, les données recueillies via le formulaire seront **disponibles en ligne sur Santé.fr, en open data et diffusées par divers autres canaux.**

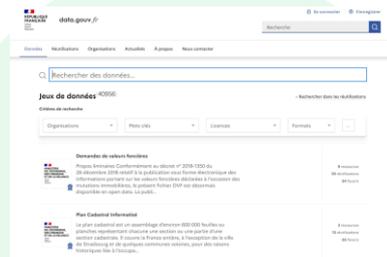
## EN LIGNE



Santé.fr

Enrichissement de l'annuaire Santé.fr, création de filtres spécifiques accessibilité

## EN OPEN DATA



Diffusion des données brutes collectées

## ET ENCORE

### ▶ Sur accès libre

Diffusion des informations relatives au bâti sur l'annuaire des ERP (établissements recevant du public) de la Délégation Ministérielle à l'Accessibilité : [acceslibre.beta.gouv.fr](https://www.acceslibre.beta.gouv.fr)

### ▶ Sur des sites partenaires

Cartes thématiques régionalisées à intégrer sur sites tiers

### ▶ Et en 2023

Nouvelles fonctionnalités, prise en compte des retours utilisateurs

- 1 Notre démarche
- 2 Présentation du formulaire
- 3 **Annuaire : affichage des réponses sur Santé.fr**
- 4 Matrice de conversion
- 5 Boite à outils de l'accessibilité
- 6 Contacts et partenaires

A partir du dernier trimestre 2022, les informations indiquées dans le formulaire seront présentées dans votre fiche Santé.fr. Afin d'être plus lisibles et compréhensibles pour les utilisateurs, les réponses aux questions seront « traduites » sous forme de phrases et triées par types de handicaps/besoins spécifiques avant d'être affichées sur Santé.fr.

## Exemple :

Si vous avez répondu « Non » à la question « Existe-t-il une ou plusieurs places de stationnement dans l'établissement ou au sein de la parcelle de l'établissement ? » et « Non » à la question « Existe-t-il une ou plusieurs places de stationnement en voirie ou en parking à proximité de l'établissement (< 200 m) ? » alors l'information présentée à l'utilisateur sera « Il n'y a pas de stationnement à moins de 200 m du lieu de soin » et elle sera affichée dans la catégorie « Information d'intérêt général ».

Vous trouverez le détail de cette conversion dans la matrice présentée dans les slides suivantes.

# Affichage des réponses sur Santé.fr

## Parcours utilisateurs

1

Lors de sa recherche sur Sante.fr, l'utilisateur peut **filtrer sa demande** en fonction de son handicap/besoin.

2

Les professionnels de santé ayant renseigné **des informations relatives à l'accessibilité** sont alors filtrés.

3

Les données d'accessibilité sont **détaillées dans le bloc accessibilité de la fiche du professionnel.**

Information (7) Annuaire (37)

Consultation en langue étrangère

- allemand (1)
- anglais (1)

Accessibilité

- Déficience auditive (1)
- Aveugle (1)
- Malvoyant (1)
- Info d'intérêt général (1)
- Déficience intellectuelle (1)
- Obésité (1)
- Handicap psychique (1)
- TSA (1)
- Marche difficile (1)
- Fauteuil roulant (1)

Y ALLER ↗

Afficher moins

Chirurgie dentaire

150

054

Conventionné

Ce praticien a renseigné des informations relatives à l'accessibilité de son cabinet

Consulte en anglais et allemand

Consultation à domicile

Y ALLER ↗

COVID-19 : pour consulter toute l'offre autour de chez vous, consultez nos pages Vaccination Covid et Démystère Covid

INFORMATIONS PRATIQUES ACCESSIBILITÉ

INFORMATIONS PRATIQUES

Adresse  
150

Téléphone  
05

Conventionnement  
Conventionné

Accessibilité  
Consulte en : anglais, allemand  
Consultation à domicile

SY RENDRE ↗

ACCESSIBILITÉ +

# Affichage des réponses sur Santé.fr

## Focus sur la fiche du professionnel

MAQUETTE

Filtres par type de besoins

Atouts

Difficultés

Aspects réhabilitoires

### ACCESSIBILITÉ

A INFO D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

FAUTEUIL ROULANT

MARCHE DIFFICILE

OBÉSITÉ

DÉFICIENCE AUDITIVE

AVEUGLE

MALVOYANT

DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

TSA

HANDICAP PSYCHIQUE

Le lieu de soin est à proximité d'un arrêt de transport en commun.

Précision sur les transports en commun : Bus Camille

Un parking est disponible à proximité.

Le praticien possède une expérience particulière ou est formé à la prise en charge spécifique au(x) handicap(s) suivant(s) : psychique, auditif, visuel, mental

Le professionnel effectue des consultations à domicile.

Le professionnel propose des consultations en télé-médecine.

Le cabinet est équipé de matériel spécifique pour la prise en charge ou les soins spécifiques à certains types de handicap.

Il n'y a pas de sanitaires mis à disposition du public.

Le professionnel ne possède pas de matériel d'auscultation adapté aux personnes en situation d'obésité.

L'utilisation des brancards et/ou de fauteuils roulants ne sont pas adaptés aux personnes en situation d'obésité.

La table d'examen ne permet pas de recevoir une personne en situation d'obésité.

Le chariot d'examen de radiologie ne permet pas de recevoir une personne en situation d'obésité.

- 1 Notre démarche
- 2 Présentation du formulaire
- 3 Annuaire : affichage des réponses sur Santé.fr
- 4 **Matrice de conversion**
- 5 Boite à outils de l'accessibilité
- 6 Contacts et partenaires

# Matrice de conversion

Informations d'accessibilité affichées sur Santé.fr	Conditions d'affichage de cette information	Questions concernées dans le formulaire	Info. d'intérêt général	Auditif	Aveugle	Malvoyant	Marche difficile	Utilisateur en fauteuil roulant	Psychique	TSA	Intellectuel	Obésité
Le lieu de soin est à proximité d'un arrêt de transport en commun.	▶ Arrêt de transport en commun à moins de 200 mètres	1	■									
Précision sur les transports en commun : [champs de réponse]	▶ Informations sur les transports en commun précisées	2	■									
Un parking est disponible à proximité.	▶ Places de stationnement dans l'établissement, ou au sein de la parcelle de l'établissement, ou en voirie ou à proximité (moins de 200 mètres)	3, 5	■									
Il n'y a pas de stationnement à moins de 200 m du lieu de soin.	▶ Pas de place de stationnement dans l'établissement, ou au sein de la parcelle de l'établissement, ou en voirie ou à proximité (moins de 200 mètres)	3, 5	■									
Il n'y a pas de places de stationnement PMR à proximité.	▶ Places de stationnements non adaptées	4, 6					■	■				
L'ensemble du site est de plain-pied.	▶ Accès extérieur et locaux entièrement de plain-pied (pas de ressaut important, marches, escaliers, ni ascenseur...)	7			■	■	■	■				
L'accès à l'entrée se fait par un cheminement extérieur pouvant présenter certaines difficultés [si A.12 = oui --> notamment des rétrécissements de moins de 90 cm de large].	▶ L'accès à l'entrée depuis la voirie se fait-il par un cheminement extérieur ET : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le revêtement du cheminement extérieur n'est pas stable</li> <li>○ OU Il y a un dévers léger ou important</li> <li>○ OU Il existe un ou plusieurs rétrécissements (inférieur à 90 cm) du chemin emprunté par le public pour atteindre l'entrée</li> </ul>	9, 10, 12						■				
L'accès à l'entrée se fait par un cheminement extérieur pouvant présenter certaines difficultés.	▶ L'accès à l'entrée depuis la voirie se fait-il par un cheminement extérieur ET : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le revêtement du cheminement extérieur n'est pas stable</li> <li>○ OU Il y a un dévers important</li> </ul>	9, 10					■					

# Matrice de conversion

Informations d'accessibilité affichées sur Santé.fr	Conditions d'affichage de cette information	Questions concernées dans le formulaire	Info. d'intérêt général	Auditif	Aveugle	Malvoyant	Marche difficile	Utilisateur en fauteuil roulant	Psychique	TSA	Intellectuel	Obésité
Des ressauts de plus de 2 cm sont présents sur le site.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le cheminement n'est pas de plain-pied, en effet :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le site présente au moins une marche à l'extérieur, entrée ou intérieur</li> <li>○ ET il n'existe pas de rampe (de pente douce) sur le site</li> </ul> </li> </ul>	17, 22, 36, 41, 51, 56						■				
Il y a des marches ou escaliers, sans rampe et sans ascenseur ou élévateur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le cheminement n'est pas de plain-pied car le site présente au moins une marche</li> <li>▶ ET il n'y a pas d'ascenseur ou élévateur</li> <li>▶ ET il n'existe pas de rampe (de pente douce)</li> </ul>	17, 22, 23, 36, 41, 42, 51, 56, 57						■				
Il y a [X] marches sans ascenseur ou élévateur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le cheminement n'est pas de plain-pied car le site présente au moins une marche</li> <li>▶ ET le site ne présente pas d'ascenseur ou élévateur</li> </ul>	17, 23, 36, 42, 51, 57					■					
Il y a [X] marches sans ascenseur ou élévateur à l'extérieur en allant vers le lieu de soin/de consultations.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le cheminement extérieur n'est pas de plain-pied car il présente au moins une marche</li> <li>▶ ET le site ne présente pas d'ascenseur ou élévateur</li> </ul>	17, 18, 23			■	■						
Il y a [X] marches sans ascenseur ou élévateur pour rentrer dans le bâtiment en arrivant.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ L'accès extérieur et les locaux ne sont pas de plain-pied car l'entrée présente au moins une marche</li> <li>▶ ET l'entrée ne présente pas d'ascenseur ou élévateur</li> </ul>	36, 37, 42			■	■						
Il y a [X] marches sans ascenseur ou élévateur à l'intérieur du bâtiment en arrivant.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le cheminement intérieur n'est pas de plain-pied car l'accueil présente au moins une marche</li> <li>▶ ET l'accueil ne présente pas d'ascenseur ou élévateur</li> </ul>	51, 52, 57			■	■						
Le lieu de soin se situe au [X]ème étage sans ascenseur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le cabinet se trouve à un étage</li> <li>▶ ET il n'existe pas d'ascenseur ou d'élévateur</li> </ul>	27, 57						■				

# Matrice de conversion

Informations d'accessibilité affichées sur Santé.fr	Conditions d'affichage de cette information	Questions concernées dans le formulaire
Le cabinet se situe au [X]ème étage sans ascenseur.	▶ Le cabinet se trouve à un étage ET il n'existe pas d'ascenseur ou d'élévateur	23, 27, 42, 57
L'ascenseur ne peut pas accueillir une personne en fauteuil roulant.	▶ L'ascenseur ou l'élévateur présent sur site ne permet pas d'accueillir de personne en fauteuil roulant	23, 24, 42, 43, 57, 58
L'ascenseur n'est pas adapté au handicap visuel.	▶ L'ascenseur présent sur site ne présente pas de touche en relief ni de système d'annonce vocale	23, 25, 42, 44, 57, 59
L'escalier n'est pas équipé de main courante	▶ À l'extérieur, l'escalier est sécurisé mais ne présente pas de main courante ▶ OU à l'entrée et l'intérieur, l'escalier ne présente pas de main courante	23, 39, 54
L'escalier n'est pas équipé de main courante continue de chaque côté.	▶ Les escaliers ne présentent pas de main courante continues de chaque côté	21, 40, 55
Certains éléments importants concernant l'accessibilité des marches / escaliers au handicap visuel sont manquants.	▶ Au moins un des escaliers du site (extérieur, entrée, intérieur) n'est pas sécurisé (nez de marche non contrastés, pas de bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier, première et dernière contremarches non contrastées)	19, 38, 53
Présence d'une rampe [fixe/amovible] avec une pente douce.	▶ Le site présente une rampe fixe ou amovible ayant une pente douce sur ses escaliers	22, 41, 56
La rampe amovible est mise en place à la demande, en sollicitant une tierce personne.	▶ Le site présente une rampe amovible ayant une pente douce sous réserve de demande à une tierce personne	22, 41, 56

Info. d'intérêt général	Auditif	Aveugle	Malvoyant	Marche difficile	Utilisateur en fauteuil roulant	Psychique	TSA	Intellectuel	Obésité
				■					
					■				
		■	■						
		■	■	■					
				■					
		■	■						
				■	■				
					■				

# Matrice de conversion

Informations d'accessibilité affichées sur Santé.fr	Conditions d'affichage de cette information	Questions concernées dans le formulaire	Info. d'intérêt général	Auditif	Aveugle	Malvoyant	Marche difficile	Utilisateur en fauteuil roulant	Psychique	TSA	Intellectuel	Obésité
Le cheminement extérieur présente une pente	▶ Le cheminement extérieur présente une pente	13					■	■				
Le cheminement extérieur présente une pente légère ou importante	▶ Le cheminement extérieur présente une pente légère ou importante	14					■	■				
Le cheminement extérieur présente une pente de moins de 50cm OU de 50cm à 2m OU de plus de 2m	▶ Le cheminement extérieur présente une pente de moins de 50cm OU de 50cm à 2m OU de plus de 2m	15					■	■				
Présence d'une bande de guidage au sol [à l'extérieur] et/ou [depuis l'entrée du cabinet jusqu'à la salle d'attente ou la zone d'accueil].	▶ Présence d'une bande de guidage au sol à l'extérieur ▶ OU si l'accueil n'est pas visible depuis l'entrée, une bande de guidage au sol menant à ce dernier	11, 49			■	■			■	■	■	
Les abords du cabinet ne sont pas éclairés la nuit.	▶ Les abords du cabinet ne sont pas éclairés la nuit	26				■			■	■	■	
Le cabinet se trouve au [X]ème étage.	▶ L'accès extérieur et les locaux sont de plain-pied ▶ ET le cabinet se trouve au Xème étage	27	■									
Le repérage de l'entrée de l'établissement peut s'avérer délicat.	▶ Il n'y a pas d'éléments facilitant le repérage de l'entrée de l'établissement (numéro de rue à proximité, enseigne, végétaux, éléments architecturaux contrastés, etc.) ?	28				■			■	■	■	
La porte d'entrée est une porte [battante / coulissante / tourniquet / tambour] [manuelle / automatique].	▶ La porte d'entrée possède une ouverture particulière/ complexe	29, 30			■	■	■	■				

# Matrice de conversion

Informations d'accessibilité affichées sur Santé.fr	Conditions d'affichage de cette information	Questions concernées dans le formulaire
<b>La porte d'entrée est étroite (IX cm).</b>	▶ La porte est large de moins de 90 cm	45
<b>La porte est vitrée ne possède aucun élément contrasté pour la repérer.</b>	▶ La porte d'entrée de l'établissement est vitrée et ne possède pas d'élément contrastant (autocollants...) permettant de la repérer facilement	32
<b>Il n'y a pas de dispositif permettant de sonner / se signaler devant l'entrée.</b>	▶ La porte d'entrée n'est pas automatique ▶ ET il n'y a pas de dispositif permettant de sonner/se signaler devant l'entrée	29, 33
<b>L'entrée est équipée d'un [bouton d'appel / interphone / visiophone].</b>	▶ La porte d'entrée n'est pas automatique ▶ ET l'entrée est équipée d'un moyen d'appel	29, 34
<b>Il existe une entrée secondaire spécifique dédiée aux personnes à mobilité réduite [modalités d'accès à l'entrée spécifique].</b>	▶ Il existe une entrée secondaire spécifique dédiées aux personnes à mobilité réduite	46, 47
<b>La zone d'accueil n'est pas visible depuis l'entrée.</b>	▶ La zone d'accueil (guichet d'accueil, caisse, secrétariat, etc.) n'est pas visible depuis l'entrée	48
<b>Il existe un ou plusieurs rétrécissements (inférieur à 90 cm) pour atteindre la zone d'accueil.</b>	▶ Il existe un ou plusieurs rétrécissements (inférieur à 90 cm) du chemin emprunté par le public pour atteindre la zone d'accueil	60
<b>La circulation en fauteuil roulant peut s'avérer délicate.</b>	▶ Il n'y a pas d'aires de giration ou d'espaces dégagés importants et des circulations et couloirs dégagés	28

Info. d'intérêt général	Auditif	Aveugle	Malvoyant	Marche difficile	Utilisateur en fauteuil roulant	Psychique	TSA	Intellectuel	Obésité
					■				
			■						
		■	■	■	■				
				■	■				
				■	■				
						■	■	■	■
		■	■		■				
					■				

# Matrice de conversion

Informations d'accessibilité affichées sur Santé.fr	Conditions d'affichage de cette information	Questions concernées dans le formulaire	Info. d'intérêt général	Auditif	Aveugle	Malvoyant	Marche difficile	Utilisateur en fauteuil roulant	Psychique	TSA	Intellectuel	Obésité
Le cabinet dispose d'un éclairage permanent ou par détection de présence.	▶ Le cabinet présente un éclairage permanent ou par détection de présence	62				■						
Les interrupteurs ne sont pas lumineux ou contrastés par rapport à leur environnement.	▶ Il n'y a pas d'éclairage permanent ou de détecteur de présence ▶ ET les interrupteurs ne sont pas lumineux ou contrastés par rapport au mur et non lumineux dans l'obscurité	63				■						
Le cabinet dispose d'un guichet bas ou d'un bureau accessible en fauteuil roulant.	▶ Le cabinet dispose d'un guichet bas ou d'un bureau accessible en fauteuil roulant	64						■				
Pas de présence de personnel à l'accueil.	▶ Il n'y a pas de présence humaine de personnel à l'accueil	65		■	■	■	■	■	■	■	■	■
Possibilité d'aide au déplacement.	▶ Il y a une présence de personnel à l'accueil ▶ ET une possibilité d'aide humaine au déplacement	66				■	■	■				
Possibilité d'aide au déplacement par un professionnel connaissant les techniques de guidage.	▶ Il y a une présence de personnel à l'accueil ▶ ET une possibilité d'aide humaine au déplacement ▶ ET un professionnel connaît les techniques de guidage pour les personnes non ou mal voyantes	66, 88			■	■						
Il n'y a pas de signalétique pour orienter vers la salle d'attente.	▶ Il n'y a pas de présence de personnel à l'accueil ▶ ET il n'y a pas de signalétique orientant les personnes vers la salle d'attente	67				■			■	■	■	
La signalétique utilise des pictogrammes.	▶ Il existe des pictogrammes ou dessins simples, lisibles, compréhensibles harmonisés sur l'ensemble du site	68							■	■	■	

# Matrice de conversion

Informations d'accessibilité affichées sur Santé.fr	Conditions d'affichage de cette information	Questions concernées dans le formulaire
<b>Il n'y a pas de bandes de signalisation contrastées sur les portes vitrées.</b>	▶ Bandes de signalisation contrastées sur les portes entièrement vitrées et baies vitrées (vitrophanie)	69
<b>L'accueil dispose d'équipements pour accueillir les personnes sourdes et malentendantes.</b>	▶ L'accueil est équipé de produits ou prestations dédiés aux personnes sourdes ou malentendantes	70
<b>Le praticien possède une expérience particulière ou est formé à la prise en charge spécifique au(x) handicap(s) [X, X...].</b>	▶ Le ou les praticiens sont formés à la prise en charge de personnes en situation de handicap	71, 72, 73, 74, 75, 76, 77
<b>Il n'y a pas de sanitaires mis à disposition du public.</b>	▶ Il n'y a pas de sanitaires mis à disposition du public	78
<b>Il y a des sanitaires mis à disposition du public mais qui ne sont pas aux normes d'accessibilité.</b>	▶ Les sanitaires ne sont pas aux normes d'accessibilité (barre de transfert, aire de giration...)	78, 79
<b>Des sanitaires accessibles sont à disposition du public.</b>	▶ Les sanitaires sont aux normes d'accessibilité (barre de transfert, aire de giration...)	79
<b>Les sanitaires sont équipés de toilettes suspendues.</b>	▶ Les sanitaires sont équipés de toilettes suspendues	80
<b>La prise de rendez-vous ne peut être faite que par téléphone.</b>	▶ La prise de rendez-vous ne peut pas être faite autrement que par téléphone	81
<b>La prise de rendez-vous ne peut être faite que par téléphone.</b>	▶ La prise de rendez-vous ne peut pas être faite autrement que par téléphone	81

Info. d'intérêt général	Auditif	Aveugle	Malvoyant	Marche difficile	Utilisateur en fauteuil roulant	Psychique	TSA	Intellectuel	Obésité
			■						
	■								
	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■									
				■	■				
				■	■				
									■
	■								
						■	■	■	

# Matrice de conversion

Informations d'accessibilité affichées sur Santé.fr	Conditions d'affichage de cette information	Questions concernées dans le formulaire	Info. d'intérêt général	Auditif	Aveugle	Malvoyant	Marche difficile	Utilisateur en fauteuil roulant	Psychique	TSA	Intellectuel	Obésité
La prise de rendez-vous peut être faite de la façon suivante : [canaux de communication complétés]	▶ La prise de rendez-vous peut être faite autrement que par téléphone	82, 83, 84, 85, 86	■									
Un professionnel pratique la langue des signes.	▶ Un professionnel connaît la langue des signes française	87		■								
Le professionnel effectue des consultations à domicile.	▶ Le professionnel effectue des consultations à domicile	89	■									
Le professionnel propose des consultations en télémedecine.	▶ Le professionnel propose des consultations en télémedecine	90	■									
Le professionnel propose des moyens de sédation.	▶ Le professionnel propose des moyens de sédation	91							■	■	■	
Le professionnel peut réaliser la consultation ou les soins sur un fauteuil roulant.	▶ Le professionnel peut réaliser la consultation ou les soins sur un fauteuil roulant.	92						■				
La réalisation de la consultation ou des soins nécessite le transfert du patient par lui-même.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ La consultation et la réalisation des soins ne peuvent pas être faites sur fauteuil roulant</li> <li>▶ ET un transfert de la personne n'est pas possible à l'aide de moyens humains ou techniques</li> </ul>	93						■				
Une aide technique ou humaine est possible pour le transfert du patient.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ La consultation et la réalisation des soins ne peuvent pas être faites sur fauteuil roulant</li> <li>▶ MAIS un transfert de la personne est possible à l'aide de moyens humains ou techniques</li> </ul>	93						■				

# Matrice de conversion

Informations d'accessibilité affichées sur Santé.fr	Conditions d'affichage de cette information	Questions concernées dans le formulaire	Info. d'intérêt général	Auditif	Aveugle	Malvoyant	Marche difficile	Utilisateur en fauteuil roulant	Psychique	TSA	Intellectuel	Obésité
<b>Le cabinet est équipé de matériel spécifique pour la prise en charge ou les soins spécifiques à certains types de handicap.</b>	► Disponibilité de matériel spécifique pour faciliter les soins aux personnes en situation de handicap (table de consultation à hauteur variable, matériel d'examen portatif...)	94		■	■	■	■	■	■	■	■	■
<b>Le professionnel propose une préparation à la consultation (visite blanche).</b>	► Proposition d'une préparation à la consultation, ou une visite préalable, pour les personnes ayant un handicap mental, psychique ou présentant des troubles envahissants du développement	95							■	■	■	
<b>Une organisation particulière permet de réduire le temps d'attente lorsque cela est nécessaire.</b>	► Organisation particulière permettant de réduire le temps d'attente lorsque cela est nécessaire compte tenu du handicap de la personne (autisme, handicap psychique...)	96							■	■	■	
<b>Des outils de communication simplifiés sont utilisés pour expliquer les actes.</b>	► Des outils de communication simplifiés sont utilisés pour expliquer les actes	97							■	■	■	
<b>Le professionnel ne possède pas de matériel d'auscultation adapté aux personnes en situation d'obésité.</b>	► Possession de matériel d'auscultation adapté aux personnes en situation d'obésité (tensiomètre, blouses, mètre pour mesurer le tour de taille, balance supérieure à 120 kg...)	98										■
<b>La table d'examen ne permet pas de recevoir une personne en situation d'obésité.</b>	► La table d'examen supporte moins de 200 kg	99										■
<b>La table d'examen est adaptée jusqu'à 200 kg.</b>	► La table d'examen est adaptée jusqu'à 200 kg	99										■
<b>L'utilisation des brancards et/ou de fauteuils roulants ne sont pas adaptés aux personnes en situation d'obésité.</b>	► Les brancards et/ou fauteuils roulants supportent moins de 200 kg	100										■

# Matrice de conversion

Informations d'accessibilité affichées sur Santé.fr	Conditions d'affichage de cette information	Questions concernées dans le formulaire	Info. d'intérêt général	Auditif	Aveugle	Malvoyant	Marche difficile	Utilisateur en fauteuil roulant	Psychique	TSA	Intellectuel	Obésité
Les brancards / fauteuils roulants sont adaptés jusqu'à 200 kg.	▶ Les brancards et/ou fauteuils roulants sont adaptés jusqu'à 200 kg	100										■
Le chariot d'examen de radiologie ne permet pas de recevoir une personne en situation d'obésité.	▶ Les équipements lourds d'imagerie (scanner, IRM), le chariot d'examen supportent moins de 200 kg	101										■
Le chariot d'examen de radiologie est adapté jusqu'à 200 kg.	▶ Les équipements lourds d'imagerie (scanner, IRM), le chariot d'examen sont adaptés jusqu'à 200 kg	101										■
Le diamètre des équipements lourds d'imagerie est adapté aux personnes obèses.	▶ Le diamètre des équipements lourds d'imagerie (scanner, IRM) est de 70 cm	102										■
La consultation peut être réalisée, en dehors du français, dans la/les langue(s) suivante(s) : [langues]	▶ Autres langues possibles pour les consultations	103	■									
Informations complémentaires concernant l'accessibilité du bâtiment ou des prestations spécifiques proposées : [champ de réponse]	▶ Informations supplémentaires données par le professionnel de santé	104	■									

# Sommaire

- 1 Notre démarche
- 2 Présentation du formulaire
- 3 Annuaire : affichage des réponses sur Santé.fr
- 4 Matrice de conversion
- 5 Boite à outils de l'accessibilité
- 6 Contacts et partenaires

# Boite à outils de l'accessibilité



## Ressources concernant les personnes en situation de handicap :

- ① Retrouvez “Le petit memento sur le handicap” en cliquant [ici](#)
- ① Retrouvez le guide “Bien accueillir les personnes handicapées” en cliquant [ici](#)
- ① Retrouvez la plaquette “Bien accueillir les personnes handicapées” en cliquant [ici](#)



## Ressources concernant l'accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) :

- ① Retrouvez le guide illustré de l'accessibilité des ERP en cliquant [ici](#)
- ① Retrouvez le guide “Les locaux des professions libérales : réussir l'accessibilité” en cliquant [ici](#)



## Ressources à destination des professionnels de santé :

- ① Retrouvez des fiches conseil, offres de formation et expertise sur la prise en charge des patients en situation de handicap en cliquant [ici](#)
- ① Retrouvez la boite à outils pédagogiques SantéBD (ressources pour comprendre et expliquer la santé avec des images et des mots simples) en cliquant [ici](#)
- ① Retrouvez le guide pratique “Accueillir des personnes en situation de handicap dans les établissements de santé” en cliquant [ici](#)
- ① Retrouvez le livret “A chaque handicap, son accompagnement en cabinet libéral” en cliquant [ici](#)

# Sommaire

- 1 Notre démarche
- 2 Présentation du formulaire
- 3 Annuaire : affichage des réponses sur Santé.fr
- 4 Matrice de conversion
- 5 Boite à outils de l'accessibilité
- 6 **Contacts et partenaires**

# Contacts



## Responsables projet



**Geoffroy Filho-Deviers**  
Directeur de projets  
Responsable annuaires Santé.fr  
Ministère des Solidarités et de la Santé  
Délégation du Numérique en Santé  
Service Public d'Information en Santé  
[geoffroy.filho-deviers@sg.social.gouv.fr](mailto:geoffroy.filho-deviers@sg.social.gouv.fr)



**Pauline Leduc**  
Cheffe de projet Politiques d'Inclusion  
APF France Handicap  
Direction régionale des Pays de la Loire  
[pauline.leduc@apf.asso.fr](mailto:pauline.leduc@apf.asso.fr)



## Crédits photographiques

New Africa, KrakenImage, Elnur, Adam Wasilewski

**Annuaire Santé.fr de l'accessibilité des cabinets :  
améliorons l'accès aux soins pour tous !**

Pour accéder et renseigner le formulaire accessibilité dès maintenant : [sante.fr/professionnel/connexion](https://sante.fr/professionnel/connexion)

# Instances représentatives ayant contribué à l'élaboration du formulaire

## ► Usagers :

- CRAIF (Centre Ressources Autisme IDF)
- AVH : Association Valentin Haüy
- La Parole aux sourds
- Les papillons Blancs de Paris
- Unafam PDL
- URAPEI PDL
- Centre Ressources Handicap Psychique PDL
- ANPSA : Association Nationale pour les Personnes SourdAveugles
- L'Unité d'Information et des Soins des sourds de l'hôpital de la Pitié SalpêtrièreCollectif National des Associations d'Obèses - CNAO
- Réseau de Services pour une Vie Autonome - RSVA

## ► Professionnels :

- Conseil national de l'Ordre des médecins - CNOM
- CHU d'Angers
- Acsodent



Avec le soutien de la Délégation ministérielle à l'accessibilité - DMA